

Suivi du niveau de la sécurité n°16

2^e trimestre 2017

Synthèse

Aucun accident grave n'est survenu sur le réseau ferré national au cours du 2^e trimestre de l'année 2017.

Du point de vue des conséquences humaines, deux tendances distinctes ont été observées pendant ce trimestre. On note une baisse importante du nombre de personnes tuées, notamment dans le nombre de tués aux passages à niveau tandis que le nombre de personnes grièvement blessées repart à la hausse. Alors qu'il était de neuf en début d'année, il remonte à 13 ce trimestre.

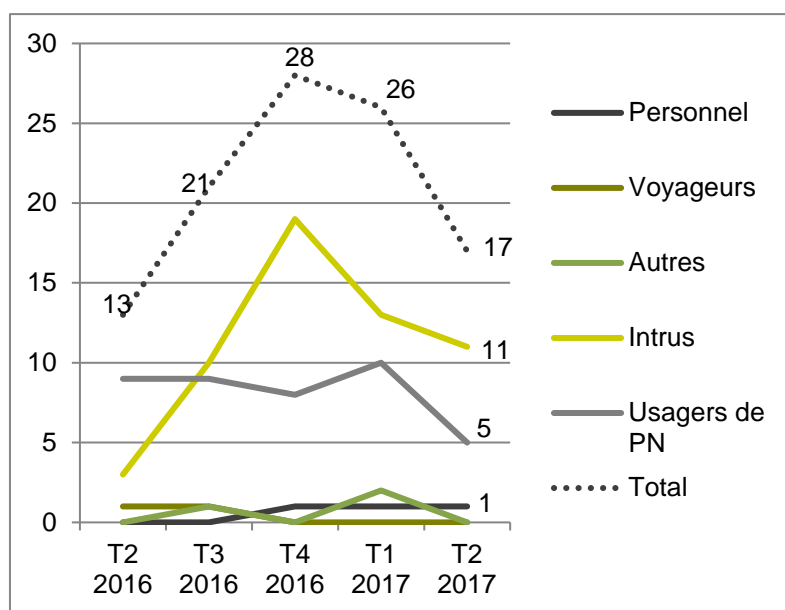
Dans l'ensemble, la valeur des indicateurs d'accidents significatifs reste stable.

Aucun accident significatif n'est à déplorer, pour le 3^e trimestre consécutif, dans la catégorie des « incendies dans le matériel roulant en circulation ».

Le nombre d'accidents significatifs de personnes impliquant du matériel roulant en mouvement reste à un niveau proche de la moyenne constatée sur les quatre trimestres précédents.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.

TK00 - Nombre total de personnes tuées

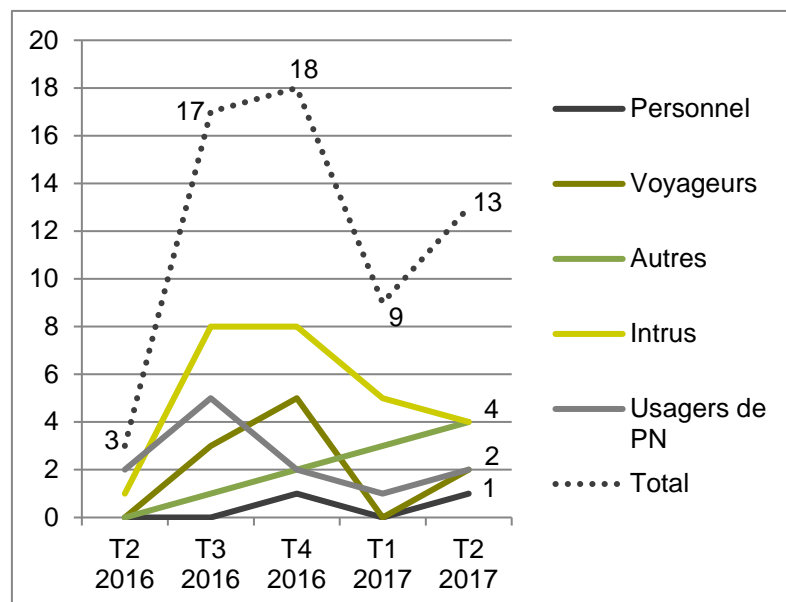


Durant ce 2^e trimestre de l'année 2017, ce sont au total 17 personnes qui ont trouvé la mort sur le réseau ferré national. La tendance est à la baisse dans toutes les catégories, excepté pour celle des personnels restés à un niveau stable. Le nombre de tués dans la catégorie « intrus » passe de 13 tués en début de l'année à 11 ce trimestre (dont cinq personnes heurtées en gare). Le nombre de personnes tuées au passage à niveau est le plus bas des quatre derniers trimestres (5).

Pour le 3^e trimestre consécutif, la catégorie « personnel » comptabilise une victime. Il s'agit d'un agent qui s'est fait heurter mortellement sur un chantier de nuit entre Jaunay Clan et Dissay (86) le 04 avril alors qu'il descendait sur la voie contigüe sans autorisation.

Aucun mort n'est à déplorer dans les catégories « voyageurs » (3^e trimestre consécutif sans victime) et « autres » (deux victimes durant le trimestre précédent).

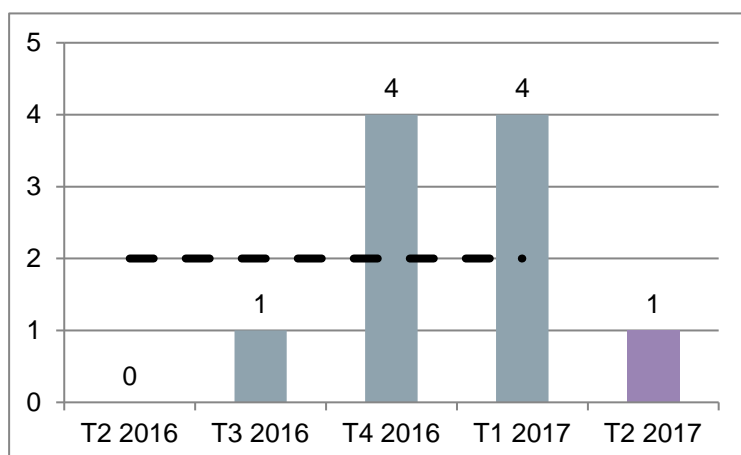
TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées



Bien que le nombre total d'accidents significatifs passe de 42 au trimestre précédent à 34 ce trimestre, le nombre de blessés graves est en hausse.

À l'exception de la catégorie « intrus » qui reste stable avec quatre victimes, la tendance est à la hausse pour l'ensemble des catégories. Parmi les victimes, on note quatre personnes de la catégorie « autres » dont une personne happée par un train alors qu'elle était trop près du bord du quai et trois personnes en état d'ébriété tombées sur les voies devant le train arrivant à quai ; deux usagers de PN heurtés lors de leur passage en chicane malgré l'interdiction par la signalisation routière ; deux voyageurs grièvement blessés lors des descentes tardives du train en gare ; un agent gravement blessé lors d'une collision entre deux engins de maintenance durant leur séquence d'acheminement sur voie interceptée le 04/05 en gare de Villeneuve-lès-Béziers (34).

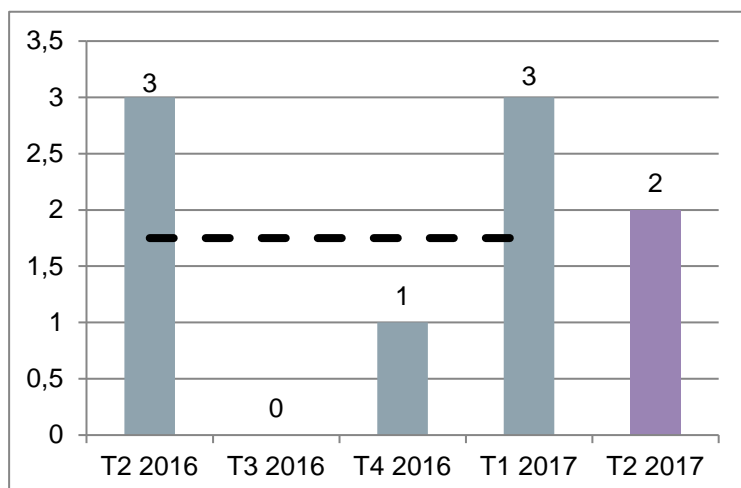
N01 - Nombre total de collisions significatives de trains



Durant ce trimestre, un seul accident significatif est à reporter dans la sous-catégorie « collisions contre obstacles ». Il s'agit d'un événement faisant suite à un enchevêtrement pantographe/caténaire en gare de Hendaye (64) le 20/06 qui a engendré des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 €.

Aucun accident significatif n'est à reporter dans la sous-catégorie « collisions entre deux trains ».

N02 - Nombre total de déraillements significatifs de trains

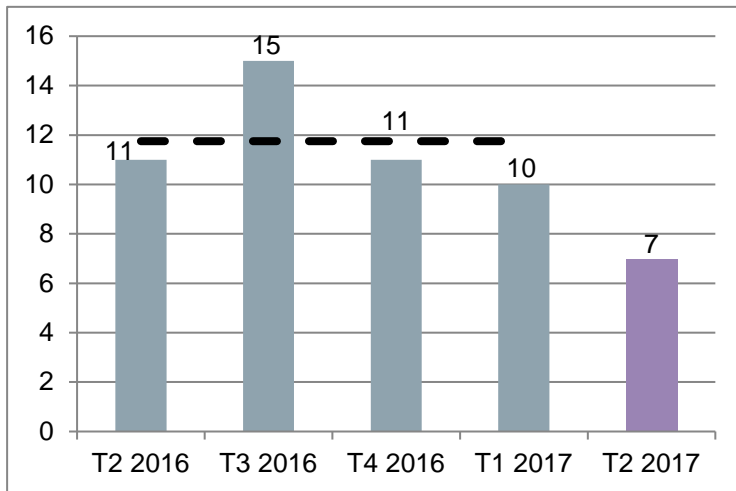


Deux déraillements significatifs ont été comptabilisés durant ce 2^e trimestre de l'année 2017.

Le 21/05, le dernier wagon transportant deux unités de transport intermodal d'un train fret a déraillé après son départ en gare de Luxé (16). Le train a parcouru 1000 mètres après les premières traces de déraillement, endommageant une grande partie de l'infrastructure. Le 24/05, le déraillement d'un train fret avec rupture d'attelage a causé des avaries sur 300 mètres de voie entre Allibaudières et Arcis-sur-Aube (10).

Ces deux déraillements, dont les causes ne sont pas encore identifiées, ont engendré des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 €.

N03 - Nombre total d'accidents significatifs aux passages à niveau

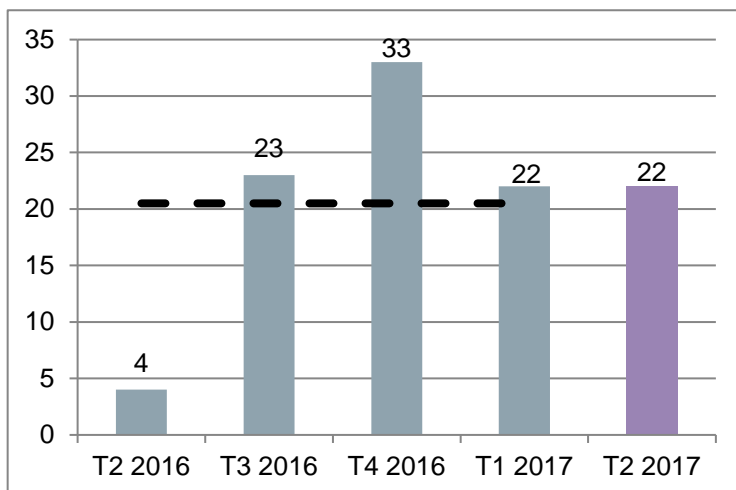


La tendance à la baisse se poursuit pour le 4^e trimestre consécutif avec sept accidents significatifs comptabilisés ce trimestre.

Trois piétons, deux cyclistes et deux automobilistes ont été heurtés par des véhicules ferroviaires, occasionnant la mort de cinq d'entre eux et blessant grièvement les deux autres.

Tous ces événements ont pour origine principale le non-respect du Code de la route par le conducteur du véhicule routier ainsi que l'imprudence des piétons et des cyclistes.

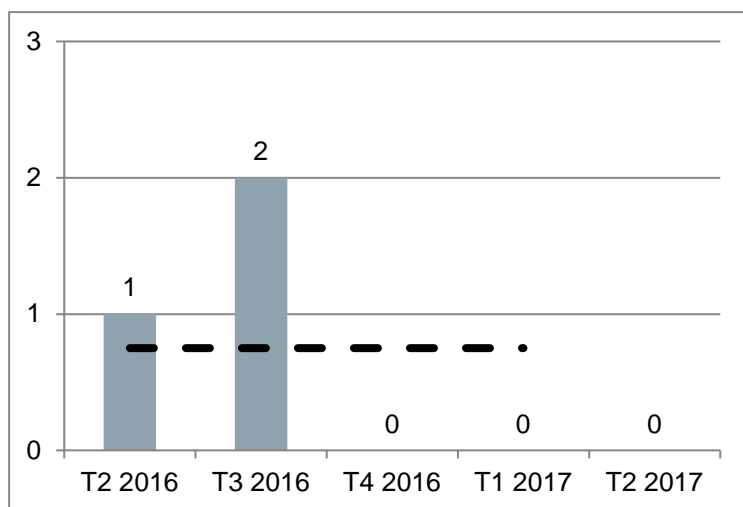
N04 - Nombre total d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement



Le nombre d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement reste stable (22) et proche de la moyenne des quatre derniers trimestres (20,5). Les événements repris dans cette catégorie concernent essentiellement des heurts de personnes en gare (13) relevant la plupart du temps d'imprudences.

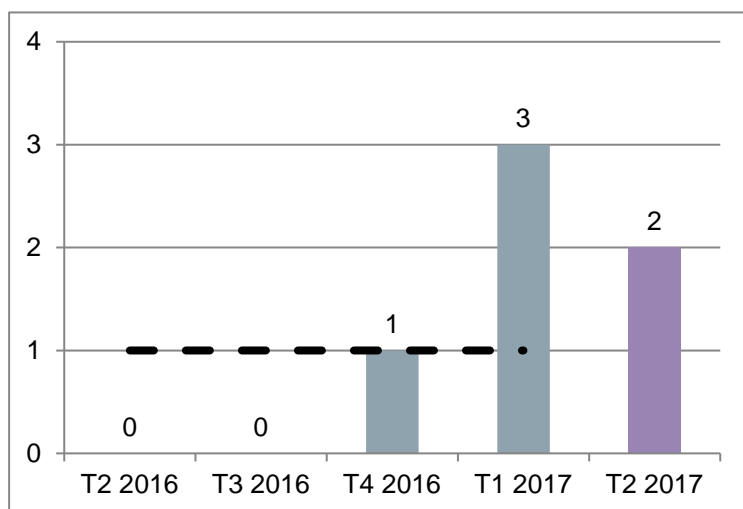
Parmi les 23 victimes, outre une majorité de personnes de la catégorie « intrus » présentes dans la zone dangereuse (15 au total), on trouve également quatre personnes de la catégorie « autres » et deux personnes de la catégorie « personnel ». Nous pouvons relever deux chutes de voyageurs au moment du départ mentionnées dans le paragraphe relatif à l'indicateur du nombre de blessés graves.

N05 - Nombre d'incendies dans le matériel roulant



Aucun accident significatif n'est à reporter dans la catégorie « incendies dans le matériel roulant » ce trimestre.

N06 - Nombre d'accidents « autres »



Deux accidents significatifs, causant des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 € sont comptabilisés dans la catégorie « autres » durant ce 2^e trimestre. Il s'agit d'une mise en mouvement sans ordre qui a eu pour conséquence une prise en écharpe entre deux trains fret, suivie du déraillement de deux wagons en gare de Tergnier (02) le 25/04 et d'un déraillement lors d'une manœuvre en gare de St Jory (31) le 09/06.

Aucune conséquence humaine n'est à déplorer dans ces accidents.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.



EPSF

60 rue de la Vallée
CS 11758
80017 Amiens Cedex 1
www.securite-ferroviaire.fr